

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 88 (1991)
Heft: 1-2

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises

Procès-verbal de l'assemblée générale d'automne, du 17 novembre 1990, à la Croix-Fédérale au Crêt-du-Loche

Le président Pierre Paratte ouvre l'assemblée en nous rappelant qu'elle coïncide, à quelques jours près, avec la date de la fondation de notre société, à savoir le 23 novembre 1890.

Les membres suivants se sont excusés: Jean-Bernard von Allmen, Paul-André Fallet, Louis Ummel, Roland Brodard, Jean Bichet, André Boegli, Edgar Vorpe, Claude Vermot, Albert Piquerez.

Nous observons une minute de silence pour honorer la mémoire des membres décédés, MM. Louis Bilat, Georges Matthey et Maurice Loichat, membre-ami.

Le président annonce une modification à l'ordre du jour. Point 9a: nomination d'un président.

Point 1: le PV de l'assemblée de printemps du 20 avril 1990 est lu par le secrétaire.

Point 2: les scrutateurs sont nommés en la personne d'Eric Amstutz et Michel Fahrny.

Point 3: les comptes présentés par René Mangold font ressortir une perte de Fr. 210.—. La fortune au 31 octobre 1990 se monte à Fr. 21 347.49.

Point 4: les vérificateurs, Bertrand Amstutz et Michel Fahrny, ont vérifié comptes et pièces justificatives en date du 16 novembre 1990 chez le caissier et proposent à l'assemblée d'accepter les comptes tels qu'ils viennent d'être présentés. Un nouveau vérificateur est nommé en la personne de M. André Réra en remplacement de Michel Fahrny.

Point 5: Jean Bichet étant hospitalisé, il incombe à Michel Fahrny de lire le rapport

du conseiller apicole. Il en ressort que les séances de vulgarisation ont eu lieu cinq fois durant la pause hivernale et que les thèmes principaux abordés furent varroa, constatation de l'étendue de la propagation ainsi que les possibilités de traitement.

Les cours de vulgarisation auront lieu au Crêt-du-Loche aux dates suivantes: 13 décembre 1990 et le 17 janvier 1991. Jean Bichet, responsable cantonal, sera assisté par Michel Fahrny.

Point 6: Le président Pierre Paratte débute son rapport en regrettant que l'année sous revue n'ait pas été l'année du siècle du point de vue de la récolte du miel. Néanmoins l'activité des membres fut intense tout au long de cette année: voyage en Angleterre avec visite chez le frère Adam; les 2 expositions; notre participation à Modhac, ainsi que la Journée officielle qui mettra un point final aux manifestations mises sur pied à l'occasion du centenaire.

A l'issue de ces diverses manifestations, le mandat du président sera échu. Il nous fait part des satisfactions qu'il a eues au cours des huit années de présidence. Il termine son rapport en souhaitant bonne route à notre société pour son deuxième centenaire.

Point 7: Les délégués à la SAR et à la Fédération cantonale seront René Mangold, Sylvain Robert, André Réra. Il est rappelé que chacun peut participer à ces assemblées.

Point 8: Démissions: Joseph Vermot, Georges Schaefer, Vincent Genzoni, Marcel Studer.

Admissions: Freddy Aeschlimann, Henri Schaer, Jean-Pierre Luthy, Roger Sauser (dès 1991 Hervé Poy), Yves-Alain Calame.

Point 9: Il est fait part de la démission d'Eric Amstutz du comité; il sera remplacé par Pierre-Alain Dubois.

Point 9a: A la présidence de la société depuis 1982, Pierre Paratte avait accepté de l'assumer jusqu'à la fin des manifestations

du 100^e. Etant également inspecteur cantonal, ces deux charges deviennent difficilement supportables. L'assemblée n'ayant pas de candidat, le président propose Michael Simoni. Celui-ci est élu à l'unanimité par acclamation.

Michael Simoni remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

Point 10: Situation sanitaire des ruchers. Pierre Paratte nous informe que le dernier district à être atteint par les varroas est celui de Boudry. On peut considérer que tous les ruchers du canton sont infestés. Il nous rappelle les produits autorisés et nous met en garde contre la tentation de l'utilisation de produits non homologués; il s'agit de garder à notre miel sa valeur financière et gustative.

Il nous fait part de ses expériences et conseille à chacun, en cas de doute, de s'approcher des inspecteurs de ruchers Siegfried Blanc et Sylvain Robert.

Point 11: 100^e anniversaire de notre société. Le président évoque les diverses manifestations organisées cette année, qui ont toutes rencontré un franc succès. Il remercie les membres qui se sont mis à disposition pour la mise sur pied des deux expositions et du stand Modhac. Un merci particulier à notre argentier René Mangold pour sa participation quasi permanente. Il nous fait part d'une lettre de remerciement de la maison UCAR qui se dit disposée à envisager une future collaboration lors d'une prochaine exposition. Il nous signale que l'*Impartial* mettra deux vitrines à notre disposition pour une dizaine de jours dès le 19 novembre 1990. Du matériel apicole ainsi que diverses archives seront exposés.

Point 12: divers: Le président nous communique que le magasin UCAR, La Chaux-de-Fonds, vendra du matériel apicole dès le printemps 1991.

M. Raymond Gindrat se fait le porte-parole de l'assemblée et adresse ses remerciements à Pierre Paratte pour les huit années passées à la présidence de notre société.

M. Michel Simoni, au nom du comité, remet une attention au président sortant.

A l'issue de la partie administrative de cette assemblée, M. André Cléménçon, garde forestier cantonal, nous fait un bref exposé sur la forêt, son rajeunissement naturel, les problèmes liés à la replantation à la suite des dégâts naturels. Il s'est tenu longuement à notre disposition en répondant aux nombreuses questions qui lui furent posées.

A l'issue de l'assemblée, le président présente ses meilleurs vœux aux membres ainsi qu'à leurs familles à l'occasion des fêtes de fin d'année, ainsi qu'une prospère année 1991.

Société d'apiculture de la Glâne

Dimanche 28 octobre 1990, date inoubliable pour les apiculteurs glânois. Membres et invités se sont réunis à Mézières, au Restaurant de la Parqueterie, pour fêter le 60^e anniversaire de la fondation de notre société.

A 11 h 30, ouverture des festivités par M. Michel Curty, président. Il salue les invités et la foule réunis dans la salle pour l'apéritif et les remercie d'avoir répondu à l'invitation en venant passer quelques heures de joie avec nos apiculteurs.

A l'heure du festin, M. Curty, président et major de table, relève la présence parmi nous de M. Georges Chassot, président d'honneur de notre section, et de M. Georges Fragnières, président cantonal, ainsi que des représentants de la Société broyarde d'apiculture.

Durant le repas, nous avons le grand plaisir d'écouter quelques paroles de M. Georges Chassot qui retrace la vie de notre section en relevant le travail important du comité, du conseiller apicole et des inspecteurs des ruchers, sans oublier la participation active de nos membres.

M. Georges Fragnière, tout en émettant ses vœux pour notre société, informe les apiculteurs sur les dégâts causés par l'arrivée de la varroase et attire leur attention sur l'importance des contrôles et des traitements.

Le président remercie nos deux orateurs et à son tour il leur formule les meilleurs vœux de notre section.

Pour agrémenter notre après-midi, le Chœur des patoisants de la Glâne nous a interprété quelques beaux chants de son riche répertoire. Les apiculteurs ont manifesté leur joie de les écouter par de vifs applaudissements. Pour terminer les festi-

vités dans la gaieté, un orchestre très populaire fit valser nos apiculteurs.

Au terme de cette brillante journée, M. Michel Curty remercia la famille Roch, tenancière du restaurant, et son personnel très compétent pour l'excellent repas servi. Un merci spécial aux invités et à nos membres qui sont venus partager notre bonheur en ce jour de fête. *Le secrétaire*

NÉCROLOGIE

Société d'apiculture de St-Maurice

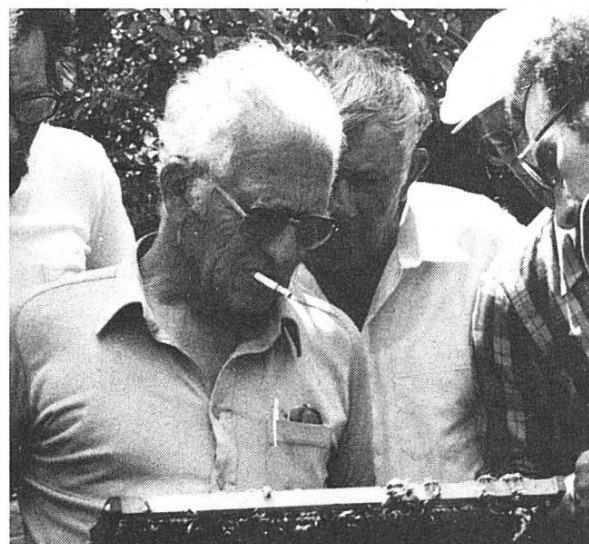
† M. Joseph JACQUEMOUD

A la veille de Noël, une foule de parents et d'amis, dont de nombreux apiculteurs, a rendu les derniers honneurs à notre collègue Joseph Jacquemoud, décédé subitement à l'âge de 67 ans.

M. Jacquemoud était né à Evionnaz dans une famille de paysans. Après un apprentissage d'électricien, il deviendra le collaborateur apprécié d'EOS pendant plus de quarante ans. Il avait pris sa retraite il y a à peine une année.

Dès son adolescence, il s'intéressa à l'apiculture, à laquelle il allait consacrer tous ses loisirs. Faisant preuve d'initiative et de savoir-faire, il conduisait ses ruchers d'une manière rationnelle et progressiste, ce qui lui valut l'obtention de la médaille de vermeil lors d'un concours SAR. Manifestant une intense curiosité et une passion pour l'élevage et la sélection, il suivit les cours de moniteur-éleveur et fut un des premiers artisans à la mise en place des stations valaisannes de fécondation. Ses aptitudes et ses connaissances ne tardèrent pas à être reconnues et appréciées bien au-delà du giron de notre société.

Nous avons grand plaisir à nous retrouver à son rucher pour des cours d'élevage ou de vulgarisation. Joseph, toujours disponible, nous recevait avec gentillesse en



prodiguant instructions et conseils. Il trouvait la solution rationnelle et adéquate à n'importe quel problème.

M. Jacquemoud faisait partie de notre société depuis 1941. Il fut membre du comité de 1968 à 1971 et président en 1972 et 1973. Nous nous réjouissons de fêter ces prochains mois ses cinquante années de sociétariat.

Hélas... Joseph nous a quittés trop vite. La perte est grande pour ses amis apiculteurs, pour notre section de St-Maurice qui avait l'habitude de s'appuyer sur ce maître d'apiculture serviable, dynamique et compétent.

A sa famille, nous redisons notre sympathie attristée. *JJC*